

Admis en M2... Et après ?

Par **Amadelrio**, le 17/06/2013 à 19:14

Bonjour à tous,

Je suis nouveau sur ce forum et j'espère trouver des réponses aux questions que je me pose. J'ai fait une licence de droit bilingue (français/anglais) que j'ai validé en 2012. Cette année, j'ai fait un M1 de droit public que j'ai validé avec 13.40 de moyenne.

Je viens tout juste d'avoir les résultats d'admission pour le M2, et c'est positif, je suis admis en M2 carrières judiciaires, sans même avoir besoin de passer d'entretien de motivation, donc je suis assez content.

Mon premier objectif professionnel est de devenir avocat, mais plutôt avocat dépendant d'une société privée. Je n'ai pas l'intention d'ouvrir mon cabinet dans les premières années, je préfère me forger une expérience solide avant tout.

Le M2 que j'intègre en septembre a pour but de préparer l'examen d'entrée au CRFPA. Pour cette raison, je me demande si je suis obligé par la suite d'intégrer une formation à l'IEJ ou si mon année de Master 2 aura suffi à me préparer ?

Quels conseils auriez vous à me donner ?

Je remercie à l'avance ceux qui auront pris le temps de me lire et de me répondre.

Par **bulle**, le 17/06/2013 à 21:54

Bonjour,

Je vous conseille de suivre l'IEJ en parallèle de votre M2 et de tenter le CRFPA après votre M2.

Par **marianne76**, le 17/06/2013 à 21:57

Bonsoir,

En règle générale ceux qui intègrent ce master de carrières judiciaires s'inscrivent en même temps à l'IEJ, de manière à ne pas perdre de temps et à passer l'examen du CFRPA en septembre.

L'IEJ vous fait balayer toutes les matières au programme, ce qui n'est pas le cas du Master qui en revanche vous permet entre autre de faire un stage en cabinet au 2ème semestre.

Avec l'IEJ vous travaillerez les épreuves que vous aurez à passer comme la note de synthèse par ex donc oui il faut faire la formation IEJ en + de votre Master

Par **marianne76**, le **17/06/2013** à **22:02**

Bonsoir

En revoyant votre 1er message, vous semblez vous orienter vers la profession d'avocat privatiste, alors question pourquoi ce M1 droit public ??

Par **Amadelrio**, le **18/06/2013** à **07:38**

Bonjour,

Je vous remercie pour vos réponses. Pour répondre à Marianne76, je trouvais les débouchés intéressants dans le domaine public, mais je suis revenu sur ma décision en cours d'année car je ne veux pas perdre de vue mon 1er objectif.

Je suis à l'université du Havre, voici les enseignements du Master 2 carrières judiciaires.

Semestre 1 :

- Libertés fondamentales
- Droit des obligations approfondi
- Procédure civile
- Procédure pénale
- Procédure administrative contentieuse
- Note de synthèse
- Technique de cassation et commentaire d'arrêt
- Eloquence et plaidoirie

2ème semestre :

- Culture générale
- Criminologie
- Grands débats juridiques
- Rédactions d'actes et négociation de contrats
- Contentieux international
- Voies d'exécution
- Actualités juridiques

(4 choix parmi : droit de la famille, droit international privé, droit des affaires, droit du travail, droit administratif ou droit pénal)

- Langues

Vous pensez que malgré ça, ce n'est pas assez complet ?

Avez vous une idée des prix pour l'inscription à l'IEJ ? Je pense à celle de Rouen particulièrement.

Par **marianne76**, le **18/06/2013** à **08:04**

Bonjour,

C'est le prix d'une inscription en fac tout simplement. Pour le reste ce n'est pas que ce n'est pas complet, mais ce Master a vraiment été conçu pour que les étudiants suivent en même temps la prépa de l'IEJ de Rouen justement. Par exemple vous n'aurez pas de cours le vendredi après midi pour justement pouvoir aller à Rouen dans le cadre de l'IEJ. La cohérence quand on veut passer le CFRPA c'est de s'inscrire dans un IEJ

Par **Amadelrio**, le **18/06/2013** à **08:07**

D'accord, il faut que je me renseigne sur les dates d'inscription alors, car nos professeurs ne nous en n'ont pas parlé. J'espère que mon emploi du temps me permettra de suivre l'intégralité, ou presque, de cette formation à l'IEJ.

Par **marianne76**, le **18/06/2013** à **08:23**

Bonjour,

En principe c'est fait pour, je crois que ce n'est pas très lourd et que c'est notamment concentré sur le vendredi et sans doute le samedi pour les exercices, mais je ne connais pas exactement l'emploi du temps de cet IEJ.

Pour ma part même si cela remonte déjà j'avais fait un DEA à Paris et l'IEJ en même temps sans aucune difficulté, c'est light, et ce n'est pas comparable aux horaires et au travail que l'on peut fournir en Master ou licence

Par **Amadelrio**, le **18/06/2013** à **08:31**

Merci pour tous ces renseignements Marianne76. Je vais me rapprocher de ma fac et de mes professeurs pour le reste des démarches.

Merci d'avoir pris le temps de me répondre.

Je vous tiendrais informés de la suite.